

■ ■ ■ **COMMUNIQUE DE PRESSE (Yvetot, le 1^{er} juillet 2008)**

Jean-Claude Gérard, directeur des établissements et services de la Fondation Caisses d'Epargne pour la solidarité, Jean-Yves Dayt, directeur de la résidence « Les Dames Blanches », Jean-Pierre Hallier, président de Seine Manche Immobilière et Jean-Marie Guerbet, directeur général de Seine Manche Immobilière ont procédé à la pose de la première pierre d'un établissement qui sera dédié à l'accueil des personnes âgées dépendantes.

En présence de

Didier Marie, président du Conseil général de Seine-Maritime
Emile Canu, maire d'Yvetot

1^{er} juillet 2008 à 15h – Résidence Les Dames Blanches – 6 rue du Champ de Mars – Yvetot (76)

■ **Reconstruction et extension de la résidence Les Dames Blanches (EHPAD) à Yvetot**

Reprise en gestion depuis le 1^{er} janvier 2003 par la Fondation Caisses d'Epargne pour la solidarité, la résidence Les Dames Blanches accueille des personnes âgées dont l'autonomie est limitée du fait de l'âge, de la maladie ou du handicap. Elle dispose de 63 places d'accueil.

Le bâtiment nécessite aujourd'hui une restructuration complète afin de répondre aux normes de sécurité spécifiques aux établissements pour personnes âgées dépendantes, et d'offrir un confort de meilleure qualité.

Cette restructuration a également pour objectif d'étendre la capacité d'accueil de 15 places supplémentaires pour mieux répondre au schéma de gérontologie départemental et aux besoins d'hébergement des personnes âgées atteintes de la maladie d'Alzheimer.

Les 15 nouvelles places seront réparties de la façon suivante : 11 places d'accueil permanent et 1 place d'hébergement temporaire pour les personnes âgées désorientées, 2 places d'hébergement permanent et 1 place d'hébergement temporaire pour les personnes âgées dépendantes.

Les travaux ont débuté en janvier 2008. Ils sont conduits par la société d'HLM Seine Manche Immobilière pour une durée de 22 mois.

Implanté sur la partie nord du patrimoine immobilier existant, le nouvel établissement s'organisera en deux ailes distinctes sur trois niveaux, autour de la chapelle actuelle. Le parti pris architectural retenu est contemporain tout en s'inscrivant dans la continuité historique de l'ensemble.

■ **Garantie de sécurité et qualité des soins**

Les personnes accueillies seront accompagnées dans leur vie quotidienne par une équipe de 43 collaborateurs de la Fondation Caisses d'Epargne pour la solidarité.

■ Financement prévisionnel

Le coût global de l'immobilier de la résidence est estimé à 7 895 809,47 € TTC.

Ce financement se répartit de la façon suivante :

Immobilier :

● Prêt locatif social - Caisse des Dépôts et Consignation	3 128 124,84 euros
● Prêt PHARE - Caisse des Dépôts et Consignation	2 888 939,62 euros
● Prêt Caisse Régionale d'Assurance Maladie	689 245 euros
● Participation du Conseil général	1 189 500 euros

Pour un total d'investissement immobilier de : 7 895 809,47 euros

Le coût global mobilier de la résidence est estimé à 585 000 euros. Il est notamment couvert par une subvention de la DDASS à hauteur de 435 000 euros et un Projet d'Economie Locale et Sociale – PELS - de 10 000 euros de la Caisse d'Epargne Normandie.

La Fondation Caisses d'Epargne pour la solidarité

La Fondation a été créée par les Caisses d'Epargne et de prévoyance et la Caisse Nationale des Caisses d'Epargne et reconnue d'utilité publique en avril 2001. Sous l'impulsion de son président Charles Milhaud, elle mène des actions de lutte contre les formes de dépendance et d'isolement liées au grand âge, à la maladie, au handicap ou encore à des situations d'illettrisme. Elle est dirigée par Didier-Roland Tabuteau.

Seine Manche Immobilière

Seine Manche Immobilière a été créée le 17 octobre 1922, elle portait alors le nom de S.A. d'Habitations à Bon Marché (H.B.M.) de la Ville d'YVETOT. A ce jour, le patrimoine de Seine Manche Immobilière est de 6 791 logements (dont 866 logements en résidences pour personnes âgées) répartis dans 150 communes de la Seine-Maritime.

Par ailleurs, la particularité de Seine Manche Immobilière est de gérer également les logements de la SEM de Petit-Couronne, la Foncière Logement, la Masse des Douanes et de la Fondation des Petits Logements de la Vallée de Maromme ce qui représente 1 030 logements.

Sa filiale Seine Manche Promotion a vu le jour en 2006 avec pour principales activités l'aménagement et la construction pour le compte de Seine Manche Immobilière.

Contacts :

Jean-Yves Dayt

Directeur de la résidence « Les Dames Blanches »
Tel : 02 35 95 08 76

Marguerite Azcona

Directrice de la mission communication
Fondation Caisses d'Epargne pour la solidarité
Tél. : 01 58 40 31 44 ou Port : 06 07 54 00 21

Thérèse Boutard

Communication
Seine Manche Immobilière
Tel : 02 35 95 92 37